Envoyé en préfecture le 13/03/2025
Reçu en préfecture le 13/03/2025
Publié le 13/03/2025
ID : 070-200041861-20250306-DCC202531-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT

SEANCE du 6 mars 2025

Le six mars deux mille vingt-cinq à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-six février deux mille vingt-cinq, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52

Présents votant (37)
Damien TAUNAY, Emmanuel MATHIEU, Patrice COLNEY, Arnaud CHOLLEY, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Sylvie PHILIPPE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Edith LUCIEN, Mickaël MUHLEMATTER, Jean-Pierre BERTRAND, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, René ROBERT, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Christophe ROSSÉ, Sophie TARAN, Gérard COULIN, Jean DROUHARD, Christophe VALOT, Jean-Luc VEILLON.

Ont donné pouvoir (11)
Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Christophe ROSSÉ, Luc GONDELBERG à Jean-Pierre BERTRAND, Gilbert HENRY à Patrice COLNEY, Gérard DEVOILLE à Antoine TRUSSARDI, Hervé LE CAIN à Gérard COULIN, David BALAUD à Benjamin GONZALES, Jean DESMARTIN à Reynald GUYOT, Véronique LOUIS à Sophie TARAN, Romain WICKY à Bernard GAUDINET, Claude THIEDEY à Cyrille FROIDEVAUX, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD.

Absents (4)
Nicolas PAILLOTTET, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF, Laurence COURTOY, Marie-Pierre DUPRÉ.

2025-31 Projet de Schéma de Développement Touristique de la destination de l'Office du Tourisme LUXEUIL-LES-BAINS – VOSGES DU SUD

Après 8 années de fonctionnement, l'Office du Tourisme supra-communautaire souhaite engager une étude afin de continuer le développement touristique de son périmètre.

Le coût de cette étude est estimé à environ 55 000 € avec 80 % de subvention de l'État. Les 20 % de reste à charge s'élèveraient donc à 11 000 €.

Le « développement » et la « promotion » touristique étant des compétences relevant des EPCI, cette somme serait donc à répartir entre les 3 communautés de communes partenaires (CCPX, CCHC et CCTV).

En conséquence, l'Office du Tourisme proposera d'appliquer la clé de répartition 2026 servant au calcul des subventions allouées à l'Office du Tourisme entre les 3 communautés de communes, soit :

Communauté de Communes	Clé de répartition prévue en 2026	
	%	Montant
CC du Pays de Luxeuil	56.75 %	6 000.00 €
CC de la Haute-Comté	33.5 %	3 700.00 €
CC du Triangle Vert	9.75 %	1 100.00 €

Envoyé en préfecture le 13/03/2025
Reçu en préfecture le 13/03/2025
Publié le 13/03/2025
ID : 070-200041861-20250306-DCC202531-DE

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver ce projet ;
- de valider la clé de répartition et donc le montant de la participation de la CCTV ;
- de prévoir les crédits nécessaires au budget ;
- d' autoriser le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Fait à SAULX, le 6 mars 2025
Le Président, Benjamin GONZALES.

Le Président :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état